

## SEMINAIRE FUSE- La création d'entreprise

“Les dispositifs d'accompagnement entrepreneurial: le coaching et mentorat”

Rachel Gaessler , Manager BusinessMentoring



### SOMMAIRE

#### I. Le Coach et le Mentor

- I.1. Coach et coaching: origine et définition
- I.2. Mentor et mentorat: origine et définition
- I.3. Différence entre coach, mentor et consultant

#### II. La relation de coaching et de mentorat

- II.1. Les besoins auxquels le coaching répond
- II.2. Les besoins auxquels le mentorat répond
- II.3. Zones de savoir visées par le mentorat

#### III. Le programme BusinessMentoring

- III.1. Origine et coordination
- III.2. Concept
- III.3. Profil des mentorés et mentors
- III.4. Objectifs visés et confidentialité
- III.5. Événement du 17 novembre

#### IV. Questions/réponses

CHAMBRE DE COMMERCE  
www.cc.lu



# I. Le coach et le mentor

## I.1. Coach et coaching: origine et définition

- **Origine**
- Coach (« coche » en français):
  - dérivé du hongrois "kocsi" qui signifie « grande voiture couverte »
  - utilisé en anglais au XVIe siècle pour désigner une diligence.
- Coach a débouché (années 80) sur le coaching qui provient du domaine sportif ( exemple de le l'athlète qui discute stratégie avec son coach)
- Terme a évolué: d'entraîneur sportif, il est passé à « un développeur de talents »
- **Coach: miroir qui favorise une prise de conscience accélérée de solutions, permettant aux personnes accompagnées, d'atteindre et/ou de dépasser leurs objectifs personnels et/ou professionnels**
- **Coacher : "conduire une personne importante du point où elle veut aller. » (R. Witherspoon & R. P. White, Centre for Creative Leadership)**

« A coach is someone who works harder than you by pushing you harder than you can push yourself ».

- **Ethique liée au coaching:**

- Confidentialité
- Formation continue
- Supervision
- Processus de travail sur soi
- Obligation de moyens (et non de résultats)
- Respect du code d'éthique

## I.2. Mentor et mentorat: origine et définition

- **Mentor**

- Remonte à la Grèce Ancienne ( légende d'Ulysse)
- D'étymologie grecque, le mentor désigne "un guide en qui on peut avoir confiance".
- Concept évolue dans les années 90 et devient populaire
- Mentor signifie aujourd'hui « guide en qui on peut avoir confiance. »

- **Mentorat d'Affaires**

- Appliqué au monde des Affaires: le mentorat est un accompagnement personnel, volontaire et bénévole, à caractère confidentiel, apporté par un dirigeant expérimenté dit le « mentor » à un dirigeant novice, le « mentoré » dans le management de son entreprise.

- **Valeurs liées au mentorat:**

- confiance, communication et franchise ,
- interaction , échanges mutuels ,
- absence de conflit d'intérêt et désintéressement financier,
- absence de jugement

### I.3. Différence entre Coach, Mentor et Consultant

Le Coach	Le Mentor	Le Consultant
<p>Professionnel rémunéré</p> <p>Problématique professionnelle et ou/personnelle (life coaching) émanant du coaché</p> <p>À court terme</p> <p>Il agit sur la performance du coaché pour l'aider à atteindre une meilleure maîtrise de ses compétences liées à ses fonctions</p> <p>Il pousse le coaché à faire émerger par lui-même des solutions (art de révéler l'autre à lui-même/maïeutique de Socrates) en s'appuyant sur des outils et techniques de communication</p>	<p>Personne d'expérience et d'expertise, agit sur base volontaire et bénévole</p> <p>Besoin d'apprentissage exprimé par le mentoré</p> <p>Sur une période plus ou moins longue</p> <p>Il aide le mentoré dans son processus d'apprentissage ( meilleure autonomie et augmentation des compétences managériales)</p> <p>Il transmet au mentoré son savoir-faire et partage avec lui son expérience</p> <p>Il s'appuie sur sa sagesse et son expertise pour aider le mentoré à acquérir une meilleure autonomie</p>	<p>Professionnel rémunéré</p> <p>Problématique spécifique formulée par le client</p> <p>A court terme (suivant demande client)</p> <p>Il procède à une expertise et émet un prédiagnostic</p> <p>Il apporte des compétences techniques (non maîtrisées en interne)</p> <p>Il propose au client des solutions en s'appuyant sur un diagnostic fait au préalable</p>

## II. La relation de coaching et de mentorat

### II.1. Les besoins auxquels le coaching répond

**La façon dont vous pensez à des événements de votre vie influe sur la manière dont vous agissez sur ces événements!**

#### **Le coaching:**

- Agit sur la performance de l'individu
- Met l'accent sur le présent et le futur (contrairement à la thérapie qui traite et diagnostique le passé de l'individu)
- Aide à atteindre des objectifs personnels (live coaching) et/ou professionnels (carrière)

## II.2. Les besoins auxquels le mentorat répond

- **Obstacles fréquemment rencontrés par les dirigeants d'entreprise**

- ils ne sont pas suffisamment armés (plan personnel et managérial),
- ils ont besoin de diversifier leurs compétences (variété des compétences pas toujours acquises),
- Ils se sentent souvent isolés (accès au réseau manquant).

- **Le mentorat permet de:**

- briser l'isolement typique du dirigeant « débutant » et de bénéficier d'une mise en réseau avec d'autres entrepreneurs,
- développer sa confiance en soi,
- acquérir des compétences de leadership grâce au retour d'expérience,
- mettre en exergue son identité professionnelle, développer des compétences relationnelles et décisionnelles,
- mieux cerner la culture managériale luxembourgeoise ou les spécificités commerciales de certains marchés,
- identifier des perspectives d'évolution de carrière.

## II.3. Zones de savoir visées par le mentorat

L'accompagnement mentorat porte avant tout sur le **savoir-être**, c'est-à-dire:

- ✓ Sur le développement de la personnalité entrepreneuriale,
- ✓ Sur les habiletés entrepreneuriales.

Mais aussi sur les **compétences managériales clé** (savoir, savoir-faire)!

# III. Le programme BusinessMentoring

## III.1. Origines et coordination

- **Le programme BusinessMentoring**

- Est mis en place par la Chambre de Commerce: coordinatrice et garante de la méthodologie et des règles d'éthique,
- Est lancé en partenariat avec le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et en collaboration avec de nombreux acteurs,
- Est d'accès gratuit.

## III.2. Concept

- **Est inspiré:** du modèle québécois «Le Mentorat d'Affaires», précédemment évoqué, et de l'expérience acquise sur un échantillon de sociétés suivies dans le cadre d'un projet pilote de parrainage.
- **Consiste en:** l'accompagnement bénévole d'un «jeune» entrepreneur (mentoré) par un dirigeant expérimenté (mentor) sur une période de 12 ou de 18 mois.

### III.3. Profil des mentorés et mentors

#### Les mentorés

- **Le programme s'adresse à des dirigeants, dont l'entreprise:**
  - est implantée au Grand Duché de Luxembourg,
  - détient une autorisation d'établissement,
  - n'est pas en difficulté financière,
  - se trouve en phase de démarrage (de 1 à 3 ans), de développement (après 3 ans) ou de transmission,
  - finalement présente un fort potentiel de développement.
- **Tout dirigeant doit :**
  - fournir un business plan viable et une lettre de motivation ,
  - disposer en amont d'un « petit » portefeuille clients et d'un premier chiffre d'affaires,
  - être disposé à recevoir un feedback critique et constructif du mentor,
  - démontrer des valeurs managériales (ouverture d'esprit, curiosité etc.).

#### III.3. (suite) Les mentors

- Chefs d'entreprise, dirigeants ou cadres expérimentés disposant d'un minimum de 10 à 15 ans d'expérience dans la gestion d'une entreprise,
- Disponibles pour rencontrer régulièrement leur mentoré (au minimum 4h/mois) ,
- Prêts à partager bénévolement leur savoir-faire et leur expérience,
- Agissent en conformité avec les règles d'éthique du programme.

### III.4. Objectifs visés et confidentialité

- Mettre en garde le mentoré des erreurs à éviter lors du lancement de son entreprise (démarrage),
- Permettre au mentoré de « booster » davantage la croissance de son entreprise déjà établie depuis plusieurs années (développement),
- Aider le mentoré à s'approprier une structure déjà existante, tout en évitant les « pièges » de la reprise (transmission),

**Chaque « binôme » (mentor–mentoré) est protégé par une convention Mentoreale** → totale confidentialité et respect des principes d'éthique.

### III.5. Evénement du 17 novembre

17 novembre, 18h30-20h00 à la Chambre de Commerce:

« PROMOTION NORBERT FRIOB: soirée de présentation des Mentorés 2011 »

En présence de

Mme la Ministre Hetto-Gaasch et de nombreux entrepreneurs (mentors, mentorés)

# Questions-réponses

CHAMBRE DE COMMERCE  
[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



## Plus d'infos:

[info@businessmentoring.lu](mailto:info@businessmentoring.lu)  
[www.businessmentoring.lu](http://www.businessmentoring.lu)

### Contacts

Rachel Gaessler  
Manager  
[Rachel.gaessler@cc.lu](mailto:Rachel.gaessler@cc.lu)

Guylaine Hanus  
Responsable projets/ RP  
[guylaine.hanus@cc.lu](mailto:guylaine.hanus@cc.lu)

CHAMBRE DE COMMERCE  
[www.cc.lu](http://www.cc.lu)

